

Découvrez **ANDES**
le réseau qui **innove** pour
la **solidarité alimentaire**





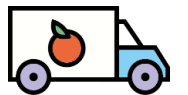
{an-dè-s}

ANDES agit pour l'insertion durable des populations en situation de fragilité en développant des solutions innovantes autour de l'alimentation de qualité.

ANDES en bref, c'est :



> **Le réseau pionnier des épiceries solidaires** qui fédère et anime plus de 370 épiceries solidaires adhérentes en France y compris en Outre-mer.



> **Un pôle d'approvisionnement** : 4 chantiers d'insertion, « les chantiers de Marianne », qui fournissent en fruits et légumes les structures d'aide alimentaire tout en permettant à des personnes éloignées de l'emploi de se former et de travailler.

Les missions d'ANDES

ANDES a été créée en 2000 pour développer au niveau national un modèle d'aide alimentaire participatif.

La mission d'ANDES est d'accompagner la mise en place de nouveaux projets et de rassembler les épiceries solidaires au sein d'un réseau dynamique et innovant.

En tant que tête de réseau nationale, ANDES a pour mission :

1. D'accompagner les structures souhaitant **créer une épicerie sociale ou solidaire**.
2. **D'animer et de développer** le réseau des épiceries solidaires et de **renforcer la professionnalisation** des équipes des épiceries solidaires.
3. De trouver des **solutions d'approvisionnement innovantes** en produits de qualité.



Pionnier des épiceries solidaires

ANDES est l'un des principaux réseaux d'aide alimentaire français. Il est **soutenu par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (D.G.C.S.)**.



Les Epiceries Solidaires

L'aide alimentaire qui n'en a pas l'air !

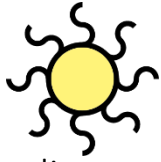
Les épiceries solidaires se présentent comme des épiceries classiques. Les clients bénéficiaires peuvent faire leurs courses en **choisissant leurs produits**, y compris des produits frais, moyennant une faible participation en moyenne de 20% du prix usuel, respectant ainsi **le goût, les cultures et les habitudes de chacun**.

Les clients bénéficiaires, orientés dans les structures par les travailleurs sociaux, y ont accès pour **une durée déterminée** et sont amenés à **définir un projet** qu'ils souhaitent mener à bien pendant la durée d'accès à l'épicerie. Grâce au faible coût des produits achetés à l'épicerie solidaire, une part plus importante du budget peut être consacrée à un projet ou une amélioration de la vie quotidienne.

Une passerelle vers une meilleure insertion sociale et professionnelle

Les épiceries sont aussi des lieux **d'accueil, d'écoute et d'échanges**. Elles rendent leurs adhérents acteurs. Ils peuvent **participer** à la gestion de la structure et/ou aux activités qu'elles organisent et ainsi **renforcer l'estime de soi**.





Tremplin pour une
insertion durable



Des produits frais et de
qualité



Liberté de choix : la
dignité retrouvée



Des lieux d'accueil,
d'écoute et d'échange



les épiceries solidaires



Permettre
d'économiser pour se
projeter



Un accès limité dans le temps et un
accompagnement par un travailleur
social ou un animateur socio-culturel



Les familles au cœur du
projet des épiceries



Des activités pour prendre
conscience de sa valeur et de ses
compétences

ANDES et les épiceries solidaires en quelques chiffres*



370 épiceries solidaires adhérentes



l'équivalent de **21 690 420** repas distribués



154 490 clients bénéficiaires



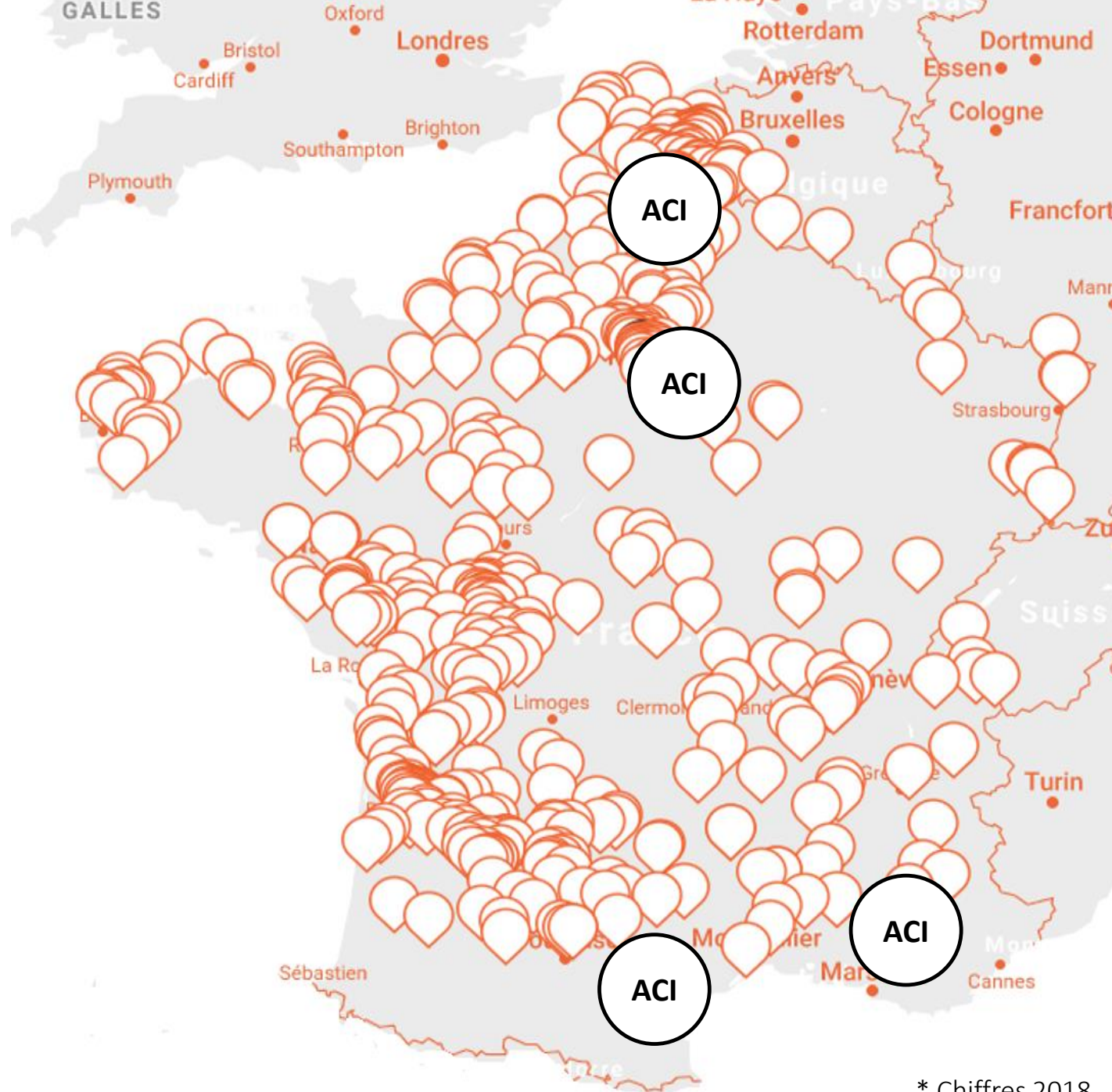
9 animateurs régionaux ANDES



Plus de **10 300 ateliers organisés** dont
2 586 ateliers de cuisine adultes et parents-enfants



4 chantiers d'insertion dans les marchés de gros de
Rungis, Lille, Perpignan et Marseille



* Chiffres 2018

Les chantiers de Marianne

Des fruits et légumes frais pour tous !

Les chantiers d'insertion d'ANDES sont situés sur les marchés de gros de **Rungis, Perpignan, Lille et Marseille**.

Tout au long de l'année, les chantiers **collectent des fruits et légumes invendus auprès des grossistes**, les valorisent et les distribuent aux épiceries solidaires du réseau ANDES ainsi qu'à d'autres structures d'aide alimentaire.

En 2018, les chantiers de Marianne ont livré près de **2 000 tonnes de fruits et légumes** à plus de **231 associations** d'aide alimentaire.




Allier lutte anti-gaspillage alimentaire et retour à l'emploi

La valorisation de ces produits est effectuée par **des salariés en insertion** qui sont suivis et soutenus dans leur démarche.

En 2018, **139 personnes** ont été accueillies sur les 4 chantiers d'insertion d'ANDES. **71%** ont retrouvé un emploi ou une formation.





**ANDES vos
accompagne dans
votre projet de
création d'une épicerie
sociale et solidaire**

Notre accompagnement

Vous êtes un organisme public ou privé, un porteur de projet ?
Vous souhaitez voir s'implanter une épicerie solidaire sur votre territoire ?

ANDES propose des **prestations d'expertise-conseil** pour vous accompagner dans votre projet :

- Identifier et formaliser les **conditions de faisabilité** de l'épicerie solidaire
- Mise au point d'un **schéma de montage** local, adapté aux besoins du territoire
- **Animation du groupe de pilotage** réunissant les différents acteurs et partenaires
- Outils d'accompagnement et **d'aide à la décision**
- Aide à la **redéfinition d'un projet existant** : Modification d'une structure existante, aide suite à des problèmes de financement...



Une expertise reconnue

Plus de **180 montages**
et études de faisabilité



Création d'une épicerie solidaire : critères clés à prendre en compte



Identification d'un porteur de projet : CCAS, association, autres...



30 foyers bénéficiaires a minima (voire un peu moins dans certains cas)



Taille minimale des locaux : 80 m²



Locaux idéalement mis à disposition et noyau dur de bénévoles identifiés



Budget denrées : 200€ / an / bénéficiaire (soit 600€ pour un foyer moyen de 3 personnes)



Budget aide alimentaire de la ville et possibilités de réorientation des bénéficiaires vers l'épicerie solidaire



Les villes à cibler

Nous estimons que la taille minimale des villes à cibler est d'environ 1000 habitants, mais cela peut être moins dans les villes où le taux de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale.



Les phases d'accompagnement

1

Définir et formaliser le projet

- Objectifs stratégiques et opérationnels de l'épicerie
- Les publics concernés
- La place et le rôle de l'épicerie vis-à-vis des dispositifs d'aide alimentaire du territoire
- Les propositions de modalités et critères d'accès à l'épicerie
- Des scénarios de dimensionnement du projet

2

Formaliser les modalités de fonctionnement

- Fonctionnement de l'épicerie et modalité du libre service
- Estimation de file active
- La place et le rôle des bénéficiaires de l'épicerie, des bénévoles et des habitants
- Moyens matériels et humains requis
- Sources d'approvisionnement, partenariats et mutualisation
- Financement de l'épicerie

3

Budget prévisionnel et évaluation

- Identification des principaux postes de dépenses et des recettes
- Construction des budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement
- Définition d'indicateurs pour l'évaluation du dispositif
- Elaboration du plan d'action

4

Restitution et plan d'action

- Présentation des modalités de fonctionnement envisagées
- Présentation des préconisations et points de vigilance
- Présentation du plan d'actions et de la stratégie de développement

Un accompagnement clés en main : les livrables

1

Définir et formaliser le projet

Document d'engagement solidaire
+
Dossier d'admission

2

Formaliser les modalités de fonctionnement

Charte des bénévoles
+
Contrat d'engagement
+
Règlement intérieur
+
Fiches de poste

3

Budget prévisionnel et évaluation

Budget prévisionnel
+
Rétro planning
+
Plan d'actions

4

Restitution et plan d'action

Power point de restitution
+
Rapport de fin d'étude

Exemple de structures accompagnées



BEAUMONT
SUR OISE



VILLE DE NOUMEA



Et de nombreuses associations

L'association « **Le panier Cannavérois** », à
Chennevières sur Marnes

L'association « **Mon épicerie** » épicerie
solidaire à Nanterre

L'association « **La maison des projets** »,
épicerie solidaire à Ballon

L'association « **Colibri** », épicerie solidaire
à Bry sur marne

L'Association des Centres Sociaux
d'Aulnay-Sous-Bois

...

Les bénéfices de l'adhésion à ANDES

Adhésion annuelle symbolique de 100€



HABILITATION AIDE ALIMENTAIRE

Les épiceries adhérentes bénéficient de l'habilitation en tant que structure d'**aide alimentaire** via ANDES.



LOGICIEL DE GESTION

Formation gratuite et accompagnement à l'utilisation du logiciel ESCARCELLE de gestion des stocks et de traçabilité des produits (pour répondre notamment aux exigences de l'Etat).



FORMATIONS

Les animateurs régionaux ANDES délivrent **des formations permettant de professionnaliser** le fonctionnement de l'épicerie solidaire. Exemples de thèmes abordés : hygiène et sécurité alimentaire, l'accueil, mieux manger pour tous, estime de soi...



SOLUTIONS D'APPROVISIONNEMENT

En tant qu'épicerie solidaire adhérente, vous bénéficiez de :

- **Une enveloppe financière**, subvention issue du Crédit National des Epiceries Solidaires (C.N.E.S.), pour l'achat de denrées alimentaire de votre choix.
- **Commandes aux Chantiers de Marianne** de fruits et légumes frais et de produits complémentaires selon arrivage (poissons, jus de fruits, céréales, produits laitiers, produits non alimentaires...). Seule est facturée une participation aux frais logistiques. Elle est réduite pour les épiceries adhérentes.

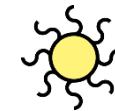
- **Facilitation d'approvisionnements locaux** grâce à nos partenaires sur le territoire.

- **Solution d'achats mutualisés à prix réduits** grâce aux tarifs négociés avec nos partenaires.



ANIMATION DU RESEAU

Vous bénéficiez des **conseils**, de **l'expertise** et de **l'accompagnement personnalisé d'un animateur régional** ANDES qui organisera le partage de bonnes pratiques entre épiceries, des rencontres régionales et départementales, l'accès à une plateforme collaborative en ligne...



PARTENARIATS NATIONAUX

Grâce à nos partenariats nationaux, bénéficiez de **mécénat** de compétences, **d'appels à projet** tout au long de l'année, d'accompagnement pour **la mise en place d'ateliers...**



COMMUNICATION

Vous bénéficiez d'un appui aux **relations presse** régionales et locales, de la représentation nationale auprès de partenaires privés et publics et de **kits de communication**.

La Charte ANDES

MISSIONS DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Créé en avril 2000, ANDES est le réseau national des épicerie sociale et solidaires. Sa mission est de favoriser l'accès à une alimentation diversifiée et de qualité et de promouvoir l'accès au droit commun des personnes en situation de difficulté financière.

L'association soutient le développement des épicerie sociale et solidaires et leur implantation durable. Elle favorise une dynamique collective et les échanges au sein du réseau.

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Article - 1

Liberté de choix

L'épicerie sociale/solidaire se présente comme une épicerie classique : les produits y sont proposés en libre-service. Les adhérents sont des clients autonomes et responsables qui font leurs courses librement. Les bénévoles et salariés restent disponibles à la demande des adhérents.

Article - 2

Diversité des produits

Afin de répondre aux besoins alimentaires des adhérents, l'épicerie propose une gamme diversifiée de produits de qualité, répartis dans 7 grandes catégories alimentaires : fruits et légumes, féculents, produits laitiers, viande/poisson/oeuf, matières grasses, boissons, produits sucrés. L'épicerie veille à proposer des produits frais. Elle propose également des produits d'hygiène et d'entretien de la maison. Idéalement, elle dispose au minimum de 100 références de produits.



MISSIONS DE L'ÉPICERIE SOCIALE / SOLIDAIRE

La mission de l'épicerie sociale/solidaire est de contribuer à l'insertion durable des personnes en situation de difficulté financière et de faciliter leur accès au droit commun. Elle propose une aide alimentaire participative et de qualité, respectueuse de la liberté de choix et de la dignité de l'Homme. C'est un lieu de sociabilité, d'écoute et de partage, qui valorise les compétences et les savoir-faire des personnes accueillies et contribue à restaurer la confiance et l'estime de soi. Tous les membres de l'épicerie veillent au respect des principes de fonctionnement énoncés dans la charte. Ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la charte et à rendre compte annuellement de son application. Les utilisateurs des épicerie adhèrent au projet et à la charte ; de ce fait, ils sont désignés ici par le terme "adhérents".

Article - 3

Accès à l'épicerie sociale/solidaire

Les adhérents de l'épicerie sont des personnes rencontrant des difficultés budgétaires diverses. Ils accèdent à l'épicerie pour une durée déterminée :

- en fonction de critères financiers,
- en s'engageant dans un projet personnel.

L'accès à l'épicerie est validé par une commission d'attribution. Pour éviter les préjugés, les situations sociales sont soumises anonymement lors de cette commission.

La Charte ANDES

Article - 4

Participation financière

Chaque adhérent se voit attribuer un montant d'achats en fonction de la composition de son foyer et s'acquitte d'une participation financière inférieure ou égale à 30% de la valeur marchande des produits.

Article - 5

Confidentialité

Le respect de la dignité des personnes, la confidentialité, la bienveillance et le non jugement sont des règles incontournables. Les salariés et bénévoles s'engagent à ne pas divulguer des informations confidentielles et personnelles sur les adhérents.

Article - 6

Accueil, convivialité, lien social

L'épicerie sociale/solidaire est, par définition, un lieu chaleureux, facilitant la création de liens. La file active de l'épicerie doit être maîtrisée pour permettre l'accueil individualisé et les échanges avec chaque adhérent. L'épicerie propose un espace de convivialité où adhérents, bénévoles, salariés et travailleurs sociaux peuvent se retrouver, échanger, s'informer et tisser des liens.

Article - 7

Égalité des adhérents

L'épicerie sociale/solidaire est un lieu apolitique et laïque. Tous les adhérents peuvent se prévaloir des services de l'épicerie, sans distinction aucune, notamment d'origine, de couleur, de religion, de sexe, ou d'opinion. Les seuls critères qui déterminent l'accès à l'épicerie sont ceux cités à l'article 3. Tous s'engagent à respecter les différences et les opinions de chacun.



Article - 8

Travail en réseau

L'épicerie s'inscrit dans le tissu social et économique local et agit en complémentarité avec les acteurs du territoire. C'est un outil d'accompagnement social des adhérents. L'épicerie travaille en réseau avec les partenaires associatifs et institutionnels (Conseil Général, CCAS, CIAS, CPAM, CAF, centres hospitaliers, associations diverses...) pour :

- l'orientation des adhérents,
- l'apport d'informations et l'organisation d'actions autour de la santé, de l'alimentation, du bien-être, du logement, de l'emploi, des activités culturelles, de la parentalité...
- l'accès au droit commun.

Article - 9

Implication des adhérents

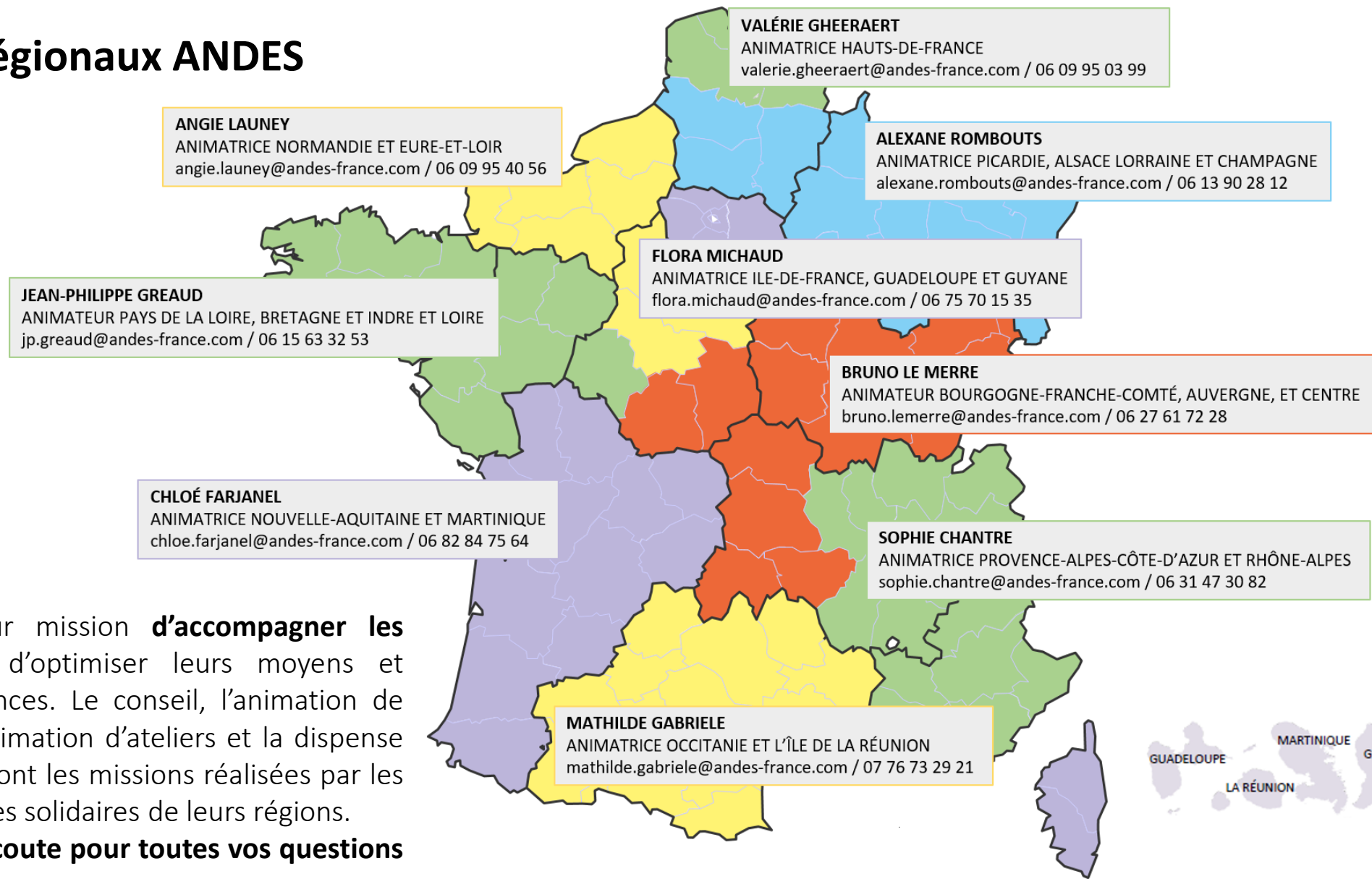
Dans un objectif de réelle citoyenneté, l'épicerie sociale/solidaire proposera aux adhérents de prendre une part active dans l'organisation et le fonctionnement de la structure (lieu de parole et de représentation des adhérents, Assemblée Générale, Conseil d'Administration...). La participation se fait sur la base du volontariat.

Article - 10

Sécurité alimentaire et traçabilité

L'épicerie s'engage à respecter la réglementation en vigueur et à faciliter les contrôles. Elle doit assurer la traçabilité physique et comptable des produits proposés et garantir l'hygiène et la sécurité alimentaire.

Les animateurs régionaux ANDES



Chaque animateur a pour mission **d'accompagner les épiceries solidaires** afin d'optimiser leurs moyens et d'améliorer leurs compétences. Le conseil, l'animation de rencontres locales, la co-animation d'ateliers et la dispense de formations spécifiques sont les missions réalisées par les animateurs pour les épiceries solidaires de leurs régions.

Notre équipe est à votre écoute pour toutes vos questions ou demandes de conseils.

Ils nous font confiance



Quelques partenaires institutionnels



ANDES et le GROUPE SOS

ANDES a rejoint le GROUPE SOS en janvier 2019.

Il y a 35 ans, le GROUPE SOS a été créé avec l'ambition de **lutter contre les exclusions sous toutes leurs formes**. Diversifiant progressivement ses activités, il répond aujourd'hui aux besoins de la société avec 8 secteurs d'activités : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition écologique, Action internationale. Avec 18 000 salariés et 550 établissements, le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne.



1984
ANNÉE DE CRÉATION

1.7
MILLION DE
BÉNÉFICIAIRES
PAR AN

18000
SALARIÉS

44
PAYS

550
ÉTABLISSEMENTS ET
SERVICES

Nous contacter

ANDES

379 Avenue du Président Wilson,
93210 Saint-Denis

Pour plus d'informations, contactez :

Aymeric Poizat

Chargé de développement et de création
d'épicerie sociales et solidaires

06 27 61 72 32

Aymeric.poizat@andes-france.com



Nous suivre



andes-france.com



ANDES les épicerie solidaires



@assoANDES



ANDES